

SURVEILLANT VISITEUR DE NUIT EN SECTEUR SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

Code de référence : ME050_06

FILIERE(S) : Service à la personne

NIVEAU : Niveau V

VALIDATION : Titres RNCP de niveau V

CPF : Eligible

Objectifs

La formation **Surveillant Visiteur de Nuit** vous permet de développer à travers une polyvalence, des compétences professionnelles techniques, organisationnelles et relationnelles permettant une insertion directe dans les structures, collectivités ou à domicile.

Les titulaires du titre Surveillant Visiteur de nuit sont amenés à travailler auprès de publics vulnérables : personnes âgées en institution ou à domicile, de jeunes ou adultes en situation de handicap, etc.

Le Surveillant-e Visiteur-se de nuit peut exercer dans différents lieux :

- Associations d'aide à domicile.
- Structures d'hébergement pour personnes dépendantes (EHPAD, MAS, Foyer de vie, FAM, MECS, etc.).
- Structure d'hébergement d'urgence.

Programme

Programme

SURVEILLANT VISITEUR DE NUIT EN SECTEUR SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

BLOC 1 - Assurer la sécurité des personnes et des biens (91h)

- S1 - Exécution de passages réguliers, systématiques, pour garantir la sécurité et le bien-être des personnes.
- S2 - Vérification et contrôle des organes de sécurité lors de passages réguliers et systématiques, en fonction des consignes et des règles applicables sur le lieu de travail.
- S3 - Réalisation de visites et interventions en fonction des besoins et des attentes.
- S4 - Mise en oeuvre des protocoles de mise en sécurité et des procédures d'alerte.
- S5 - Apport des premiers secours lors de situation d'urgence sur le lieu de travail.
- S6 - Réalisation d'opérations d'hygiène et d'entretien courant du cadre de vie selon le projet d'établissement.

BLOC 2 - Accompagner la personne vulnérable (175h)

- A1 - Mise en oeuvre de l'ensemble des conditions favorables au repos de la personne.
- A2 - Accompagnement de la personne en situation particulière.
- A3 - Accompagnement de la personne seule ou en groupe en début et/ou en fin de nuit, selon le contexte d'emploi.
- A4 - Veille au respect de l'application des règles de vie liées à l'environnement de la personne.

BLOC 3 - Assurer une continuité jour-nuit dans un cadre institutionnel donné (105h)

- C1 - Recueil et transmission d'informations en utilisant les documents et les temps de liaison, selon les protocoles en vigueur et définis par l'employeur.
- C2 - Participation à l'élaboration projet personnalisé et participation à la vie de l'institution ou du service.
- C3 - Appréhension du cadre social, juridique et réglementaire de l'exercice de l'activité.
- C4 - Communication avec son environnement social et professionnel.

BLOC 4 - Exercer en tant que professionnel de nuit en secteur social et médico-social (105h)

- PN.1 - Exercice du métier la nuit.
- PN.2 - Analyse de sa pratique professionnelle de nuit.
- PN.3 - Prévention des risques psycho-sociaux inhérents au travail de nuit.

Méthodes pédagogiques

- Positionnement et individualisation des parcours.
- Apports théoriques concrétisés par des mises en situation autour de simulations, exercices, études de cas, échanges.
- Formateurs expérimentés.

Organisation

Formation organisée en blocs de compétences prenant en compte vos acquis et alternant des périodes en centre de formation et des périodes de stage en milieu professionnel.

Evaluation

- Positionnement avant le démarrage de l'action.
- Evaluation pratique en contrôle continu.
- Evaluation en situation professionnelle.
- Evaluations finales par blocs de compétences.

Les + de la formation

SURVEILLANT VISITEUR DE NUIT EN SECTEUR SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

- Une expérience de plus de 20 ans dans la mise en place de formations dans le secteur de l'aide à la personne.
- Une formation intégrant l'obtention du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.
- Un accompagnement et un suivi individualisé tout au long de la formation.
- Analyse de pratique professionnelle.
- L'intervention de professionnels du secteur de l'aide à la personne.
- Des équipements professionnels performants : salles de TP santé –ergosoins, outils informatiques.

Modalités

Public

Tout public : Demandeur d'emploi - Salarié en reconversion professionnelle - Salarié éligible au CIF.

Condition d'admission

- Avoir validé le projet professionnel par une première expérience professionnelle (emploi ou stage).
- Les personnes titulaires de certains diplômes peuvent bénéficier de validation de blocs de compétences et d'allègement de parcours.

Pré-requis

- Maîtrise de la lecture et de l'écriture.

Modalités de recrutement

- Informations collectives.
- Etude du dossier de candidature et entretien individuel avec des tests.

Financement

- Dans le cadre du PBF (Programme Bretagne Formation) : être inscrit en tant que Demandeur d'emploi et avoir validé le projet professionnel par un prescripteur (Formation financée par la Région Bretagne et le FSE dans le cadre du PBF).
- CPF transition, CPF, Pro-A (ex période de professionnalisation), post-VAE.
- Devis réalisé selon le parcours et après sélection définitive.

Métiers / Témoignages

Compétences visées

SURVEILLANT VISITEUR DE NUIT EN SECTEUR SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

Le surveillant - visiteur de nuit exerce principalement au sein de structures d'hébergement collectif accueillant des personnes âgées, des personnes handicapées (adultes ou enfants), des personnes en situation de précarité, des enfants en difficulté sociale et familiale. Il peut également intervenir au domicile des personnes en tant que salarié d'un organisme prestataire, ou salarié du particulier employeur. Ses activités principales sont les suivantes :

- il assure une veille « active » des personnes, en tenant compte des informations recueillies à sa prise de poste, en respectant l'intimité de la personne et les consignes institutionnelles,
- il garantit les conditions de repos de la personne en l'accompagnant dans ses besoins et demandes et en respectant son intimité. Il participe à la mise en œuvre du projet individuel. Il tient compte des problématiques individuelles des personnes.
- Il assure la surveillance des locaux et des équipements et en garantit la sécurité, en tenant compte des informations recueillies à sa prise de poste. En fonction du degré de dysfonctionnement, le surveillant visiteur de nuit peut :
 - agir directement,
 - transmettre l'information par écrit et par oral au service de maintenance,
 - prévenir les services d'urgence concernés,

Il assure une fonction de relais jour-nuit, participe au projet d'établissement ou de service et contribue à la mise en œuvre des projets individuels des bénéficiaires. Il est tenu au secret professionnel.

Le surveillant - visiteur de nuit peut aussi, selon le contexte d'emploi, assurer des tâches d'hygiène et d'entretien des locaux. De même il peut être amené à assurer une fonction d'hôtellerie (entretien du linge, préparation du repas). Ces activités sont plus ou moins importantes en temps. Dans tous les cas, ces activités restent complémentaires par rapport aux activités principales du surveillant visiteur de nuit qui sont la surveillance des personnes, l'accompagnement personnalisé, la sécurité des locaux, la communication et le travail en équipe.

Métiers exercés

Le surveillant - visiteur de nuit exerce :

- en structure collective d'hébergement ou de soins : maisons de retraite, EHPAD, SSR, foyers logement, MARPA, unités de vie, foyers d'hébergement, foyers de vie ou foyers occupationnels et thérapeutiques, MAS, foyers d'accueil médicalisés, structures pour personnes adultes handicapées vieillissantes, maisons relais, établissements publics de santé mentale, centres post-cure, CHRS, communautés d'Emmaüs, CADA, foyers de jeunes travailleurs, foyers Sonacotra, internat attaché à un IME, un IEM ou un ITEP, foyers de l'enfance, maison d'enfants à caractère social, villages d'enfants, CER, CEF, Internat des Instituts Scolaires Educatifs et Professionnels, Foyer PJJ
- ou au domicile d'un ou de plusieurs particuliers.

Il intervient auprès de publics variés :

- personnes âgées,
- personnes adultes handicapées,
- adultes en situation de précarité,
- enfants en situation de handicap,
- enfants en difficulté sociale ou familiale.

De nombreuses dénominations existent, pour des emplois proches ou similaires : surveillant de nuit, agent social de nuit, agent de service hospitalier surveillant de nuit, veilleur de nuit, veilleur de nuit assurant la surveillance des personnes, surveillant de nuit qualifié, agent de nuit, garde de nuit itinérant, permanent de nuit, visiteur de nuit.

Dates / Lieux

Durée

SURVEILLANT VISITEUR DE NUIT EN SECTEUR SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

476 heures en centre et **240 heures** en milieu professionnel.

Localisation

Site de SAINT-BRIEUC - Fontaine

- Information Collective : mardi 4 juin à partir de 9h
- Information Collective : mardi 18 juin à partir de 9h
- Information Collective : jeudi 27 juin à partir de 9h
- **Contact** : Valérie MAREST - Tel 02 96 31 18 40 - valerie.marest@reseauarep.fr

Site de SAINT-BRIEUC – Balavenne

- D'octobre 2019 à Mars 2020
- **Contact** : Bernadette Grouazel - 02 96 31 18 40 - bernadette.grouazel@reseauarep.fr

Site de BREST

- Du 27 mai au 22 novembre 2019
- **Contact** : Informations collectives : 26 avril et 14 mai 2019 / contact@arep29.fr / 02 98 33 75 75

Site de FOUGERES

- D'octobre 2019 à Mars 2020
- Information Collective - Lundi 3 juin à partir de 9h et toute la journée
- Information Collective - Mardi 25 juin de 9h à 13h
- Information Collective - Lundi 8 juillet à partir de 9h et toute la journée
- **Contact** : Mélanie BAHIER - Tel 02 99 17 22 42 - melanie.bahier@reseauarep.fr

Site de VANNES /ARRADON

- Nous consulter
- **Contact** : Sylvie LUCAS -Tél : 02 97 69 00 44 - site.vannes@arep56.fr